

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

N° AC852

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

Dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les garanties d'indépendance de la holding vis -à-vis du pouvoir exécutif.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement demande au Gouvernement de remettre au Parlement un rapport afin d'évaluer les risques de cette réforme quant aux garanties d'indépendance de la holding vis -à-vis du pouvoir exécutif.

L'indépendance d'un service public de l'audiovisuel facteurs s'évalue selon deux facteurs : d'une part un financement garanti et prévisible sur plusieurs années, peu importe sa ligne éditoriale et d'autre part l'indépendance de la nomination de sa gouvernance et l'absence de pressions dans l'exercice de ses missions.

Ainsi, l'une des garanties de l'indépendance de la gouvernance repose justement dans la diversité des médias publics et de leurs gouvernances. Les syndicats alertent sur le risque de dépossession des filiales locales de leur pouvoir de décision, ce qui renforcerait la strate administrative mais pas nécessairement le poids des syndicats.

La holding revient à concentrer le pouvoir dans les mains d'un seul dirigeant, et confirme l'affaiblissement du rôle du parlement dans le contrôle de l'audiovisuel public et la possibilité pour le futur PDG de répartir de manière discrétionnaire les crédits entre les filiales.

Pourtant, la diversité des entreprises publiques est une garantie face aux pressions politiques.

Le groupe Écologiste et Social déplore qu'après une remise en question des garanties d'indépendances financières des médias publics avec la suppression de la redevance affectée, le gouvernement s'apprête à un an des élections présidentielles avec ce projet de holding à remettre en question les garanties d'indépendance de sa gouvernance par sa centralisation dans une société unique, néc